

Gland, le 4 décembre 2018

CONVOCAATION

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

Vous êtes officiellement convoqué(e) pour la séance du Conseil communal qui aura lieu le

Jeudi 13 décembre 2018 à 19h00 précises
Salle communale, Grand-Rue 38

L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

1. Appel et ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 4 octobre 2018.
3. Communications du Bureau.
4. Communications de la Municipalité.

Préavis avec décision en un seul débat

5. **Préavis municipal n° 51** relatif au budget de l'exercice 2019.
6. **Préavis municipal n° 53** relatif à la demande de crédit d'investissement pour le remplacement de la conduite d'eau sous pression dans le secteur Grand-Rue - Jura.

Préavis – Première lecture

7. **Préavis municipal n° 52** relatif à la demande de crédit d'investissement pour la création d'un trottoir à la route des Avouillons et au carrefour de Fontenailles.

Autres objets

8. Réponse de la Municipalité au postulat de M. Victor Braune intitulé « Mise en place d'une Commission permanente des affaires régionales » et nomination d'une Commission.

Divers

9. Divers et propositions individuelles.

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Préavis municipal n° 51 relatif au budget de l'exercice 2019
Commission des finances.

Préavis municipal n° 52 relatif à la demande de crédit d'investissement pour la création d'un trottoir à la route des Avouillons et au carrefour de Fontenailles *
Commission technique de 5 membres composée de 2 GdG, 1 PLR, 1 PS-Les Verts-POP et 1 UDC (premier membre),

+ Commission des finances.

Préavis municipal n° 53 relatif à la demande de crédit d'investissement pour le remplacement de la conduite d'eau sous pression dans le secteur Grand-Rue - Jura

Premier membre : M. Martin Ahlström, PLR

Membres : M. Jean-Philippe Genoud, GdG – M. David Mayer, GdG – M. Nicolas Aeschmann, PS-Les Verts-POP – M. Maurizio Di Felice, UDC.

Commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de M. Victor Braune intitulé « Mise en place d'une Commission permanente des affaires régionales » *

Commission technique de 5 membres composée de 2 GdG (dont le premier membre), 1 PLR, 1 PS-Les Verts-POP et 1 UDC.

** Les membres des Commissions chargés d'étudier le préavis n° 52 et la réponse municipale au postulat de M. Victor Braune intitulé « Mise en place d'une Commission permanente des affaires régionales » sont désignés par les partis. Les noms seront remis par écrit, au Bureau du Conseil, par avance ou au début de la séance du 13 décembre 2018.*

Il est rappelé aux Commissions que les rapports écrits doivent être déposés sur le Bureau du Conseil et de la Municipalité, dix jours avant la séance (art. 52).

Pour le Bureau du Conseil communal :

La présidente :



Véronique VILLAINE



La secrétaire :



Karine TEIXEIRA FERREIRA